



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 Mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

La plateforme [Impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr) s'enrichit de nouveaux services pour améliorer et faire connaître la performance extra-financière des entreprises

Alors que les négociations entre le Parlement et le Conseil européens sur le projet de directive sur le rapport extra-financier (CSRD) devraient débuter la semaine prochaine, la plateforme [impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr) anticipe les évolutions en matière déclarative en proposant de nouveaux services aux entreprises engagées dans la transition sociale et environnementale.

À l'initiative du lancement d'[impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr) en mai 2021, Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, et Thomas Courbe, Directeur général des Entreprises, ont réuni lundi 14 mars les 20 réseaux professionnels et les entreprises engagées dans la démarche [impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr)

La plateforme [impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr), pilotée par la Direction générale des Entreprises, propose une nouvelle version visant à faciliter l'accompagnement des entreprises qui souhaitent mesurer, améliorer et faire la preuve de leur performance en termes environnementaux, sociaux, et de bonne gouvernance. L'ergonomie a été repensée avec les premiers retours des entreprises et un rapport de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) personnalisé peut désormais être exporté à partir des données renseignées.

Pour Olivia Grégoire : « *La performance extra-financière est devenue aujourd'hui un levier de compétitivité : une entreprise performante en matière environnementale, sociale et de gouvernance est une entreprise qui captera plus facilement de nouveaux clients, attirera les meilleurs talents et trouvera plus facilement à se financer.* »

Pour Thomas Courbe : « *La Direction générale des Entreprises fait évoluer la plateforme en fonction des besoins des entreprises et pour leur offrir de nouveaux services. Cette démarche se poursuit en lien avec la direction interministérielle du numérique, afin d'être au rendez-vous de l'échéance de la directive CSRD en 2023.* »

En savoir plus : <https://www.impact.gouv.fr/>

Contact presse

Secrétariat d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable : Fleur Douet - 01 53 18 45 54 - presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr

Direction générale
des Entreprises